

La nouvelle politique agricole de la Région Normandie



16 priorités
pour accompagner les
agriculteurs normands dans le
développement de leurs exploitations



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

PRÉAMBULE

Une vaste concertation avec la profession

La nouvelle Région Normandie a souhaité élaborer une politique agricole structurante, définie sur la base d'une large concertation avec les agriculteurs normands.

Au cours du 1^{er} semestre 2016, 12 chantiers agricoles ont été mis en place sur différentes thématiques, en co-construction avec les acteurs agricoles pour dresser l'état de situation, réfléchir sur les axes d'actions à mettre en place et identifier les outils et leviers permettant d'atteindre les objectifs visés.

/// Notre ambition : faire de l'agriculture normande une référence mondiale de qualité par ses produits, ses modes de production et l'organisation de ses producteurs."

Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Les thématiques traitées portaient sur l'installation-transmission, le développement et la performance économique des entreprises agricoles, la valorisation des produits normands, la mise en place de nouvelles pratiques agricoles, le renforcement des organisations de producteurs, la valorisation des produits locaux en restauration collective, la diversification des activités agricoles, l'innovation agricole.

Plus de 30 réunions de travail ont été conduites de février à septembre 2016, plus de 250 professionnels et acteurs régionaux ont été impliqués dans ces travaux.

Ces rendez-vous ont été l'occasion de faire se rencontrer et débattre les acteurs du monde agricole à l'échelle de la nouvelle Normandie. Cette large concertation a permis à la Région de déterminer un programme de priorités et d'actions concrètes qui doivent répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs. Avec un objectif majeur : créer les outils d'accompagnement nécessaires à la réalisation des projets de l'ensemble des agriculteurs normands (création d'activité, développement, diversification, nouvelles pratiques...) sur tout le territoire régional. Chaque année, ce sont ainsi 60 millions d'euros (20 millions d'euros de la Région Normandie et 40 millions d'euros des FEADER) qui seront mobilisés pour financer cette nouvelle politique agricole.

Bon à savoir : les propositions qui suivent sont le résultat de la concertation menée avec la profession agricole normande au 1^{er} semestre 2016. Ce document a été voté lors de l'assemblée plénière du 21 novembre 2016.

NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE

La nouvelle politique agricole de la Région Normandie, qui entrera en vigueur en 2017, s'articule autour de 8 enjeux : 7 enjeux correspondant aux étapes clés du parcours professionnel d'un agriculteur et 1 enjeu transversal...

Enjeu 1 • Mieux accompagner l'installation des jeunes agriculteurs p. 4

Priorité 1 Aider les jeunes agriculteurs à bien préparer leur projet

Priorité 2 Faciliter la recherche d'un site d'installation

Priorité 3 Accompagner le démarrage d'activité pour sécuriser le projet

Encadré L'agriculture normande : points de repères

Enjeu 2 • Développer l'entreprise agricole normande p. 6

Priorité 4 Développer l'approche stratégique économique globale dans les exploitations

Priorité 5 Diversifier l'activité agricole

Enjeu 3 • Valoriser les produits agricoles normands p. 7

Priorité 6 Accompagner les filières de qualité

Priorité 7 Valoriser la production normande

Encadré Les produits normands : labels de qualité

Enjeu 4 • Encourager les nouvelles pratiques agricoles p. 8

Priorité 8 Sécuriser les évolutions de pratiques agricoles par des aides individuelles

Priorité 9 Accompagner les conversions en et vers l'agriculture biologique

Encadré 100 millions d'€ pour les MAEC

Enjeu 5 • Renforcer les organisations de producteurs p. 9

Priorité 10 Renforcer et soutenir le fonctionnement des organisations de producteurs

Priorité 11 Appuyer les initiatives de regroupement, coopération et mutualisation

Enjeu 6 • Renforcer les compétences et développer l'emploi agricole salarié .. p.10

Priorité 12 Valoriser la réalité des métiers de l'agriculture

Priorité 13 Prévoir l'emploi agricole de demain en Normandie

Priorité 14 Adapter les compétences professionnelles tout au long de la carrière

Enjeu 7 • Développer l'innovation agricole en Normandie p. 11

Priorité 15 Fédérer les acteurs de l'innovation, rendre plus accessible l'ensemble des outils financiers et mieux les articuler entre eux

Enjeu 8 • Contractualiser sur des sujets transversaux p. 12

Priorité 16 Mettre en place des partenariats sur 5 thématiques transversales

Enjeu 1

Mieux accompagner l'installation des jeunes agriculteurs

Alors qu'une forte proportion d'agriculteurs a plus de 55 ans, le nombre d'installations agricoles continue de baisser régulièrement. La crise qui frappe l'agriculture et l'évolution des pratiques en sont les causes principales. Cependant, la transmission des exploitations est plus que jamais une nécessité pour assurer la solidité de l'agriculture normande, le renouvellement des générations et la vitalité des territoires ruraux. La Région doit donc mettre l'accent sur les dispositifs qui permettent de concrétiser les projets d'installation sur le long terme.

Priorité 1

Aider les jeunes agriculteurs à bien préparer leur projet

Les jeunes agriculteurs doivent pouvoir être accompagnés dans leur parcours à l'installation, afin de bien connaître les marchés, les débouchés des productions envisagées, et ainsi étudier la faisabilité technique et réglementaire de leur projet. Pour cela, des connaissances en gestion économique, organisation du travail et en ressources humaines sont nécessaires.

Dans le cadre des installations hors cadre familial, des périodes d'appropriation d'activités sont recommandées, via un système de parrainage ou dans le cadre d'espace test agricole.

La Région propose

✓ **Contrat de parrainage**, pour tout agriculteur hors cadre familial, quel que soit son âge, au travers d'un **complément de formation** et d'un **stage sur l'exploitation** (stage rémunéré permettant à un futur agriculteur de compléter sa formation agricole et de découvrir son futur outil de production ; le stage d'une durée maximum de 12 mois donne la possibilité d'effectuer une période d'appropriation de son lieu et de son contexte d'exploitation)

✓ **Parcours accompagné en espace test agricole** via une période d'appropriation et un test d'activité (stage permettant à des candidats à l'installation d'effectuer une période d'appropriation et un test d'activité dans le cadre protégé d'un espace test agricole ; mise en situation en vue d'une installation future, avec des moyens matériels, immatériels et un accompagnement technique)

✓ **Chèque conseil pré-installation** (incitation financière pour amener les futurs agriculteurs à bien préparer et raisonner le projet en amont : connaissance marchés, débouchés, faisabilité technique et réglementaire...)

Priorité 2

Faciliter la recherche d'un site d'installation

La difficulté première pour un agriculteur est l'accès au foncier agricole. En second lieu, se pose aussi la problématique du coût de la reprise. L'objectif de la Région est de mettre tout en œuvre pour faciliter la transmission via le fermage, en évitant le démantèlement des sièges d'exploitation.

Les propriétaires et cédants ont un rôle majeur à jouer pour favoriser la location de leurs biens à des jeunes.

La Région propose

✓ Mise en place d'un **fonds de garantie des fermages** (pour sécuriser les propriétaires réticents à louer les terres à des jeunes agriculteurs via une garantie si défaut de paiement du fermage)

✓ **Portage temporaire de foncier**, en partenariat avec la SAFER, afin d'agir si nécessaire au bénéfice des jeunes agriculteurs (foncier mis en réserve pour une durée limitée, dans l'objectif de permettre des installations supplémentaires)

[Objectif]

► **Installer 300 installations agricoles par an en Normandie**

Priorité 3

Accompagner le démarrage d'activités pour sécuriser le projet

Toutes les agricultures qu'elles soient en productions d'élevage, en diversification ou en filières spécialisées, doivent pouvoir être accompagnées, dès lors qu'elles constituent des exploitations viables, vivables, durables et transmissibles.

Dans le cas d'agriculteurs ayant plus de 40 ans reprenant une exploitation agricole, ceux-ci doivent pouvoir être accompagnés de la même manière, dans l'objectif de conforter l'emploi, la reprise et la création d'activité agricole (après reconversion professionnelle).

La Région propose

✓ **Dotation Jeune Agriculteur** : harmonisée à l'échelle normande, pour les jeunes de moins de 40 ans, avec la mobilisation des crédits européens (aide forfaitaire en trésorerie au démarrage d'activité)

✓ **Dispositif Impulsion-Installation**, en financement régional et en alternative à la Dotation Jeune Agriculteur notamment pour ceux qui ont plus de 40 ans (aide forfaitaire en trésorerie au démarrage d'activité)

✓ **Chèque conseil post-installation** pour encourager le suivi des jeunes pendant les premières années d'activité (incitation financière pour faire un point par rapport au plan d'actions initial et pouvoir réorienter le projet si nécessaire)

AGRICULTURE NORMANDE : POINTS DE REPÈRES

↘ Quelques chiffres

L'agriculture normande, c'est :

- 70% de la superficie du territoire
- 31 365 exploitations agricoles (dont 20 000 exploitations moyennes et grandes)
- 43 400 exploitants agricoles et co-exploitants, 13 800 actifs familiaux et 10 400 salariés agricoles

↘ La Normandie est la 1^{ère} région française :

- productrice de fromages au lait de vache (444 000 tonnes, 25% de la part nationale)
- productrice de beurre et de crème (112 000 tonnes, 33% de la part nationale)
- productrice de pommes à cidre (350 000 tonnes, 50% de la part nationale) et de produits cidricoles
- productrice de lin textile (333 000 tonnes, 64% de la part nationale)
- productrice de poireaux (38 500 tonnes, 23% de la part nationale)
- productrice de chevaux (108 000, 20% de la part nationale)

Enjeu 2

Développer l'entreprise agricole normande

Les exploitations doivent de plus en plus faire face à un univers économique instable. La capacité des exploitations à s'adapter aux besoins et contraintes des marchés doit être renforcée, pour valoriser mieux les atouts naturels de la Normandie, en termes de qualité et de productivité. Dans les exploitations, l'anticipation, et la définition de stratégies d'évolution doivent permettre une agriculture plus forte, plus performante, plus résistante et moins soumise aux aléas.

Priorité 4

Développer l'approche stratégique économique globale dans les exploitations

La Région souhaite simplifier et rendre plus accessible son soutien à travers différents outils déployés sur le territoire.

La Région propose

- ✓ **Conseil agricole économique et stratégique**, véritable outil d'accompagnement stratégique pour les agriculteurs (financement d'audits afin d'identifier les leviers de rentabilité économique)
- ✓ **Soutien aux investissements via le dispositif Agriculture normande performante**, basé sur des objectifs globaux de performance économique (résultats d'exploitation, valorisation des produits, réduction des coûts), d'autonomie (diminution des intrants, valorisation de l'herbe, développement des protéines pour une autonomie alimentaire en élevage, diminution du coût énergétique, lutte contre l'érosion) et d'emploi (conditions de travail, développement de l'emploi salarié)
- ✓ **Garanties pour les prêts de trésorerie**, au bénéfice des exploitations en difficulté, en complément des aides de l'Etat

Concernant l'élevage bovin laitier, la Région soutiendra la **normandisation des cheptels** par une aide financière à l'augmentation de la proportion de femelles de race normande.

[Objectifs]

- ▶ 1 000 exploitations agricoles accompagnées chaque année vers une meilleure performance économique et une plus grande autonomie
- ▶ 2 fois plus d'agriculteurs (soit 20% des exploitations) ayant une activité complémentaire de diversification

Priorité 5

Diversifier l'activité agricole

Les exploitations peuvent se développer au-delà de la seule production agricole, à travers des filières périphériques comme le tourisme rural, les circuits courts, les énergies renouvelables. Toutefois, ces possibilités constituent des métiers nouveaux nécessitant organisation, structuration, formation, connaissances réglementaires... L'exploitant qui souhaite s'orienter vers ces filières d'avenir doit pouvoir être accompagné.

La Région accompagnera les agriculteurs pour :

- créer de la valeur ajoutée dans leurs exploitations via la transformation à la ferme et les circuits courts. La Normandie, située à proximité du Bassin parisien et grande région touristique, bénéficie d'un atout majeur dans ce domaine sur une grande variété de produits agricoles. Cet axe peut constituer un vecteur de développement d'exploitations existantes mais aussi une opportunité de création de nouvelles exploitations ;
- produire et valoriser l'énergie renouvelable en agriculture, notamment à partir du bois de haie et de la matière organique liée aux déjections animales, qui représentent un fort potentiel. Pour cela, il faut favoriser l'accompagnement et le retour d'expériences entre exploitants et développer des outils d'ingénierie spécifiques.

La Région propose

- ✓ **Aide à la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts** (accompagnement financier pour l'investissement dans des outils de transformation fermière)
- ✓ **Dispositif Bois-énergie** (dans le cadre de la politique énergie de la Région)
- ✓ **Financement pour la méthanisation agricole** (dans le cadre de la politique énergie de la Région)
- ✓ **Outils d'ingénierie financière** (apport en capital/garanties bancaires...)

Enjeu 3

Valoriser les produits agricoles normands

Fort de ses atouts naturels, de ses produits authentiques et de son activité traditionnelle, le territoire normand bénéficie de nombreux signes de qualité liés au terroir : appellations d'origine protégée (13 AOP), indications géographiques protégées (7 IGP). Les fleurons de la production normande s'y retrouvent : produits laitiers, boissons cidricoles, viandes et légumes. A cela s'ajoutent d'autres démarches comme l'agriculture biologique (plus de 1 260 exploitations normandes certifiées), les labels de qualité (Label rouge) ou autres démarches de certification de conformité produit.

Priorité 6

Accompagner les filières de qualité

L'agriculture normande a toutefois encore un potentiel à valoriser dans chacune des filières. Il convient à la fois d'accompagner les filières émergentes à se structurer mais aussi de développer les filières existantes.

La Région financera

- ✓ L'émergence, la structuration et le développement des filières de qualité
- ✓ L'information et la promotion des produits relevant d'un système de qualité

Priorité 7

Valoriser la production normande

Il faut également accentuer la promotion des produits régionaux, et faire en sorte que les Normands soient les premiers consommateurs mais aussi les premiers ambassadeurs de leur identité gastronomique. C'est pourquoi, lors du Salon de l'Agriculture avec l'Institut régional de la qualité agro-alimentaire (IRQUA), la marque Gourmandie disparaîtra au profit de la marque Normandie.

Un plan de communication régional présentant l'excellence des produits, sous une bannière normande, peut générer un vrai effet levier sur le développement des marchés.

En outre, un plan régional sur la restauration collective sera mis en place avec l'objectif qu'une part importante des produits servis dans les lycées normands soient régionaux. Ce futur plan sera mis en place en étroite relation avec l'ensemble des lycées.

[Objectifs]

- ▶ 50% d'exploitations normandes ayant au moins un produit sous signe de qualité d'ici 2020
- ▶ Davantage de produits agricoles en filières segmentées et tracées

La Région financera

- ✓ La création, le développement et la promotion des circuits courts et marchés locaux
- ✓ La promotion et la valorisation collective des produits normands issus de l'activité agricole
- ✓ Un plan régional sur la restauration collective pour faire entrer de plus en plus de produits locaux dans les lycées

↳ Les produits normands sous signes de qualité

- **13 AOP-AOC** : Camembert de Normandie AOP, Livarot AOP, Neufchâtel AOP, Pont-l'Évêque AOP, Beurre d'Isigny AOP, Crème d'Isigny AOP, Calvados AOC, Calvados Pays d'Auge AOC, Calvados Domfrontais AOC, Cidre Pays d'Auge AOP, Pommeau de Normandie AOP, Poiré Domfront AOP, Prés-salés du Mont Saint Michel AOP
- **7 IGP-IG** : Volailles de Normandie, Porcs de Normandie, Cidre de Normandie, Calvados, Poireau des sables de Créances
- **14 Labels rouges**
- **1 260 exploitations en agriculture biologique**

Enjeu 4

Encourager les nouvelles pratiques agricoles

L'agriculture normande, forte de ses systèmes herbagers et bocagers ainsi que de ses ressources naturelles, doit pouvoir valoriser les pratiques agricoles vertueuses, à l'heure où les consommateurs sont particulièrement attentifs aux modes de production.

Priorité 8

Sécuriser les évolutions de pratiques agricoles par des aides individuelles

Soutenue par la Région, chaque exploitation agricole peut s'impliquer dans la diminution des intrants chimiques et l'augmentation des pratiques agro-écologiques. Au-delà des intérêts environnementaux et sanitaires, ces démarches présentent un intérêt économique en permettant de produire moins cher avec moins d'intrants.

La Région propose

- ✓ Soutien à la **conversion et maintien à l'agriculture biologique** (aide financière apportée à l'hectare en contrepartie d'un engagement dans un cahier des charges mettant en œuvre une agriculture biologique)
- ✓ **Mesures agro-environnementales et climatiques** (aide financière apportée à l'hectare en contrepartie d'un engagement dans un cahier des charges pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement)
- ✓ Aide à la **certification "AB" et soutien aux entrants dans les régimes de qualité**
- ✓ Soutien aux **micro-filières** : apiculture, races locales menacées

Priorité 9

Accompagner les conversions en (et vers) l'agriculture biologique

Une conversion vers l'agriculture biologique ne s'improvise pas. Elle doit être préparée en amont et éventuellement planifiée par paliers.

La Région souhaite accompagner les évolutions intermédiaires vers la performance environnementale, en soutenant l'élevage herbager et la préservation des sols, grâce aux mesures agro-environnementales et climatiques. Une importante consolidation de l'enveloppe financière européenne sera opérée par révision des Programmes de développement rural (*voir l'encadré ci-dessous*).

En outre, dans ce cadre, d'autres dispositifs (soutien aux investissements, aux jeunes agriculteurs) pourront être bonifiés. La Région, enfin, veillera à un développement des micro-filières autour des races locales menacées, de l'apiculture et la préservation des ressources génétiques.

[Objectif]

- ▶ **5 000 exploitations normandes engagées dans des pratiques agricoles éco-responsables d'ici 2020**

➤ 100 millions d'€ pour les mesures agro-environnementales et climatiques

La Région Normandie a été la 1^{ère} région de France à lancer une révision stratégique de ses Programmes de développement rural auprès de la Commission Européenne. Dans ce cadre, l'enveloppe consacrée aux MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) a été doublée : 15 millions d'€ supplémentaires de la Région et 35 millions d'€ supplémentaires grâce à la révision des programmes. Ces fonds permettront d'encourager de nouvelles pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement, dans les exploitations normandes.

Enjeu 5

Renforcer les organisations de producteurs

D'une organisation de producteurs à l'autre, le taux d'adhésion des exploitations peut être très variable. Par ailleurs, les organisations de producteurs reconnues manquent de moyens pour se structurer, se professionnaliser et développer leurs missions. Pourtant, les organisations de producteurs ont un vrai rôle à jouer dans le rééquilibrage entre producteurs et acheteurs. Elles sont indispensables pour peser dans la négociation avec l'industrie agro-alimentaire, via la contractualisation qui doit favoriser la stabilisation des revenus et offrir une meilleure visibilité.

Priorité 10

Renforcer et soutenir le fonctionnement des organisations de producteurs

Cela passe par l'amélioration du taux d'adhésion des producteurs, avec des critères de priorisation dans le cadre des dispositifs régionaux.

En outre, une information ciblée pourrait être diffusée pour faire mieux connaître le rôle des organisations de producteurs. En amont, la Région les aidera dans leur démarrage tant qu'elles n'atteignent pas un taux suffisant d'adhérents.

La Région propose

✓ **START'OP** pour l'aide au démarrage des organisations de producteurs (aide forfaitaire dégressive sur 3 ans)

Priorité 11

Appuyer les initiatives de regroupement, coopération et mutualisation

Il s'agit de favoriser l'émergence d'associations regroupant des organisations de producteurs, pour fédérer et mutualiser leurs moyens.

La Région propose

✓ **START'OP** pour soutenir plusieurs organisations de producteurs mutualisant leurs moyens (aide forfaitaire dégressive sur 3 ans)

[Objectif]

▶ **100% des producteurs en filière longue membres d'une organisation de producteurs reconnue**

Enjeu 6

Renforcer les compétences et développer l'emploi agricole salarié

Le développement de l'emploi agricole nécessite : d'avoir une capacité à investir dans la création d'emplois ; de bénéficier de mesures facilitant le recrutement et d'outils de management ; de trouver des candidats formés ; d'encourager les formations et les transferts de connaissances au sein de la profession agricole, permettant l'évolution et le développement de l'entreprise agricole.

Priorité 12

Valoriser la réalité des métiers de l'agriculture

Trop souvent, il est constaté un fort décalage entre la réalité des métiers et leur perception dans le grand public. Ceci est d'autant plus vrai que l'agriculture évolue à un rythme accéléré. Il convient donc d'utiliser les nouveaux outils de communication en direction des jeunes et demandeurs d'emploi, mais aussi de tous les acteurs de l'orientation professionnelle. Il faut également que chaque agriculteur soit un ambassadeur de son métier.

La Région propose

- ✓ Campagne de communication sur les métiers agricoles et plateforme de mutualisation des outils de communication

Priorité 13

Prévoir l'emploi agricole de demain

La Région doit accompagner la transition vers une proportion plus grande de l'emploi salarié, facteur de performance, dans les exploitations agricoles :

- en accompagnant les employeurs dans leurs approches individuelles, notamment via des formations en ressources humaines ;
- en valorisant la solution de l'emploi partagé dans le cadre d'approches collectives, comme les groupements d'employeurs ;
- en favorisant la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle de la Normandie.

La Région propose

- ✓ Aide à la création et animation d'un groupe d'employeurs agricoles (aide forfaitaire sur 3 ans)
- ✓ Aide aux entreprises de travaux agricoles (aide aux investissements permettant la création d'emplois)

Priorité 14

Adapter les compétences professionnelles tout au long de la carrière

Au-delà de la formation initiale, il faut amener la profession à reconnaître davantage la formation comme un levier de développement pour le chef d'entreprise et pour les salariés. D'autant que les technologies ne cessent d'évoluer et nécessitent des adaptations de compétences. Les besoins sont particulièrement importants en management, ressources humaines, organisation du travail, coûts de production, élaboration d'une stratégie d'entreprise...

La Région propose

- ✓ Soutien financier à la formation des actifs agricoles
- ✓ Soutien financier au transfert de connaissances-information-diffusion

Par ailleurs, certains dispositifs (dotation Jeune Agriculteur, investissements agricoles) prendront en compte dans leurs critères de modulation ou de sélection, les formations suivies par l'agriculteur.

[Objectifs]

- ▶ 100% des agriculteurs doivent avoir bénéficié de formations professionnelles ou de journées d'information/transfert de connaissances d'ici 2020
- ▶ Augmenter de 25% le nombre d'emplois dans l'agriculture d'ici 2020

(base actuelle : 10 000 salariés agricoles)

Enjeu 7

Développer l'innovation agricole en Normandie

En Normandie, la recherche & développement (R&D) agricole se caractérise par une diversité d'acteurs et de filières, ainsi qu'un ensemble de sites expérimentaux répartis sur tout le territoire, mais également par un faible nombre de sites de recherche de l'INRA et une Université peu spécialisée dans ce domaine. Les instances et lieux d'échanges sont nombreux mais cloisonnés. Les sources de financement sont diversifiées et de différents niveaux : européen, national et régional.

L'objectif principal sera de construire des projets structurants pour mieux répondre aux appels à projets européens et nationaux. Il convient de mettre en place une organisation efficace des acteurs de la R&D agricole en Normandie, de détecter les besoins, de prioriser les thématiques, de favoriser les partenariats et surtout de diffuser largement les résultats, pour qu'ils soient accessibles et connus de tout agriculteur.

Priorité 15

Fédérer les acteurs de l'innovation, rendre plus accessible l'ensemble des outils financiers et mieux les articuler entre eux

Les thématiques identifiées en Normandie sont :

- en amont de la production : les systèmes de production souples, robustes et adaptables, les outils de gestion de crise, l'intégration entre systèmes de culture et d'élevage, la productivité durable et la recherche de modèle "triple performance", la réduction des coûts de production, la valorisation énergétique, l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation et de protection de la ressource, l'agro-écologie, l'éco-antibiothérapie, la préservation et l'amélioration de la vie des sols, le numérique (objets connectés, drones et intelligences artificielles ; data services, ...), l'organisation du travail et les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole ;
- en aval : la recherche de nouveaux débouchés, les nouvelles gammes de produits, la diversification de productions, les débouchés non alimentaires, la logistique des agro-ressources.

La Région propose

- ✓ Soutien financier à l'émergence et la conduite de projets innovants
- ✓ Appel à manifestation d'intérêt (AMI) agricole et dispositif Booster "AGRI-INNO"

L'appel à manifestation d'intérêt aura pour rôle de repérer en amont les pré-projets, de faire échanger les acteurs travaillant à des objectifs communs puis de les orienter vers le dispositif adapté.

En outre, il faudra développer une plateforme collaborative pour diffuser les connaissances et les innovations.

[Objectif]

- ▶ Augmenter le nombre de projets normands retenus aux différents appels à projets européens et nationaux

Enjeu 8

Contractualiser sur des sujets transversaux

Dans le cadre des chantiers agricoles de la concertation menée par la Région Normandie, des sujets imposant un travail collectif entre tous les acteurs ont été identifiés pour chaque thématique. Des chefs de file seront donc désignés et des contrats d'objectifs devront être engagés sur 3 ans.

Priorité 16

Mettre en place des partenariats sur 5 thématiques transversales

- Accompagnement efficace pour l'accueil, la préparation et le financement des projets d'installation agricole.
- Fédération des acteurs pour la structuration, le développement et la promotion de la qualité des produits agricoles normands.
- Animation des territoires et des acteurs pour l'évolution des pratiques, dans le cadre d'une approche collective et croisée (intégrant l'agriculture biologique).
- Organisation de la gestion prévisionnelle des emplois agricoles à l'échelle de la Normandie (observatoire et anticipation de l'emploi de demain).
- Plateforme collaborative permettant d'organiser la veille, la capitalisation et la diffusion des innovations des acteurs de la R&D agricole.

Les outils proposés par la Région

Pour accompagner ces démarches transversales, au-delà de la contractualisation sur 3 ans, la Région pourrait développer des outils de communication :

- ✓ sur l'évolution des pratiques agricoles
- ✓ sur le rôle des organisations de producteurs
- ✓ sur les métiers agricoles (comment parler autrement des métiers de l'agriculture)

[Objectif]

- ▶ Travailler collectivement sur des sujets transversaux